

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVE A LA ZONE DES ARMÉES

LA RENTRÉE DES CLASSES

Alors que vous vous battez héroïquement et que vous défendez avec un si beau courage le territoire sacré de la patrie, vos jeunes frères, vos enfants, s'apprêtent à rentrer dans les écoles et les lycées d'où joyeusement ils étaient partis en vacances avant les premiers jours de la mobilisation.

Vous serez certainement heureux d'apprendre que des mesures ont été prises pour que la vie scolaire continue son cours normal. Il convient que les mamans soient déchargées de la lourde tâche de surveiller dans ces moments difficiles une jeunesse un peu turbulente et il est bon que nos chers petits imitent, autant que leur âge le permet, le noble exemple que vous leur donnez et qu'eux aussi fassent leur devoir qui est de bien travailler aujourd'hui pour bien servir plus tard la plus grande France.

Certes, les classes de demain ne seront pas semblables en tous points aux classes d'hier; d'abord, tous les maîtres ne seront pas là; beaucoup sont à vos côtés, ils ont laissé leurs chaires pour porter le fusil. Il faudra les remplacer par de vieux instituteurs, par des professeurs en retraite qui seront fiers de quitter un repos pourtant bien gagné et de pouvoir encore être utiles à la patrie; on aura aussi recours à des institutrices qui accompliront leur mission nouvelle avec une tendre sollicitude.

L'enseignement sera modifié: on insistera peut-être un peu moins sur les difficultés de l'accord des participants ou sur le mystère de la règle de trois; on apprendra plus rapidement l'histoire des guerres anciennes, mais on racontera avec une émotion profonde la belle histoire que vous écrivez chaque jour par vos exploits, et cet enseignement qui fera battre les petits coeurs des enfants, pénétrera très avant dans leur intelligence et sera de ceux qui laissent un inoubliable souvenir.

Lors de la guerre de 1870, j'étais un tout petit écolier dans une ville qui, dès le début des hostilités, fut occupée par les Allemands et où nos ennemis séjournèrent longtemps, même après la conclusion de la paix, jusqu'à la libération définitive du territoire. J'étais bien jeune alors, mais je me souviens fidèlement de ce que, mes camarades et moi, nous apprîmes dans les salles du vieux collège. Les leçons que nous donnaient des professeurs de bonne volonté étaient sans doute peu conformes aux règles de la pédagogie classique; elles étaient fragmentées, irrégulières, un peu désordonnées; mais on nous enseignait activement nos devoirs envers la France, le culte de la patrie, et cet enseignement fut de ceux qui restent pour toujours gravés dans la mémoire.

Grâce à vous, les enfants d'aujourd'hui vont apprendre ce que peut l'amour du

sol natal, ils sauront ce que sont le dévouement et le sacrifice, mais, plus heureux que ceux de 1870, ils connaîtront aussi ce qu'est le triomphe du droit et de la justice.

Quelle belle moisson de nobles souvenirs vous préparez à nos petits; avec quel juste orgueil ils vous verront revenir à la maison; avec quels grands yeux admiratifs ils vous regarderont, vous qui êtes leurs maîtres d'énergie, leurs professeurs d'héroïsme!

Lucien POINCARÉ,
Directeur au ministère de l'Instruction publique.

FRANCE, RUSSIE ET SERBIE

A la suite de la victoire de nos troupes sur la Marne, l'empereur de Russie a adressé de Tsarskoïe-Selo le télégramme suivant au Président de la République:

La nouvelle de la brillante victoire remportée par l'armée française me remplit de joie, et je vous en adresse mes plus cordiales félicitations. La valeur éprouvée des troupes et le talent de leurs chefs sont dignes de la grande nation à laquelle ils appartiennent, et je me fais un plaisir d'exprimer hautement l'admiration qu'ils m'inspirent.

NICOLAS.

Le Président de la République a répondu en ces termes:

Je remercie Votre Majesté de ses félicitations dont la France et son armée seront profondément touchées. La grande victoire que les troupes russes ont remportée en Galicie a réjoui tous les coeurs français, et le gouvernement de la République ne doute pas qu'elle ne soit bientôt suivie, en Allemagne et en Autriche, d'autres succès.

La France, résolue à poursuivre elle-même la lutte avec toute son énergie, envoie à la noble nation alliée l'expression de toute son admiration et de ses vœux les plus confiants.

Raymond POINCARE.

De son côté, le prince régent de Serbie a envoyé ses félicitations au Président de la République en ces termes:

Valjeva, 14 septembre.

Apprenant la nouvelle de la brillante victoire remportée par l'armée française, je m'emprise, Monsieur le Président, de vous transmettre mes félicitations les plus chaleureuses et l'expression de mon admiration pour l'héroïsme traditionnel des Français.

ALEXANDRE.

Le Président de la République a remercié le prince par la dépêche suivante:

Je remercie Votre Altesse Royale de ses félicitations et je la prie de recevoir les miennes et celles du gouvernement de la République pour la bravoure et pour les belles qualités militaires dont l'armée serbe donne des preuves quotidiennes.

Raymond POINCARE.

LÉGION D'HONNEUR

Sur la proposition du ministre de la Guerre, à la demande du général Joffre, commandant en chef de nos armées, le Président de la République a signé un décret élévant:

A la dignité de Grand-Officier:

Le général DE CASTELNAU, membre du Conseil supérieur de la guerre, commandant la 2^e armée.

Sont promus Officiers:

Le général de brigade LEJAILLE: grièvement blessé.

Le colonel THIONVILLE, du 36^e d'artillerie: très brillante conduite au feu, a été blessé.

Le colonel TRABUCCO, commandant le 12^e d'infanterie: blessé, est resté à la tête de son régiment.

Le colonel HENRY, commandant le 122^e d'infanterie: quelque blessé, a pris part à toutes les affaires où a été engagé son régiment.

Le colonel LEBLANC, commandant le 61^e d'infanterie: le bras traversé par deux balles et le coude fracassé, a conservé son commandement sans se faire panser.

Le lieutenant-colonel DE CHAUNAC DE LANZAC, du 95^e d'infanterie: blessé au front d'un éclat d'obus, a su inspirer à sa troupe, par son exemple une admirable vaillance.

Le chef de bataillon CORDIER, au 162^e d'infanterie: blessé deux fois a conservé le commandement de son bataillon sous un feu violent jusqu'à la fin du combat.

Le chef d'escadron ROCHAS, au 2^e d'artillerie: grièvement blessé.

Le chef de bataillon BECHARD, du 227^e d'infanterie: blessé, a su, par sa fermeté et son énergie, amener les deux compagnies qu'il dirigeait sur la position à atteindre; n'a voulu se laisser panser qu'une fois ce résultat obtenu.

SITUATION MILITAIRE

La seconde bataille de l'Oise à la Meuse

Pour résumer en deux mots les conséquences de la victorieuse bataille de la Marne, on peut dire que les Allemands, après avoir fait des pertes considérables (encore aujourd'hui à évaluer exactement) en tués, blessés et prisonniers et matériel de guerre, ont dû abandonner une bande de territoire de 70 à 80 kilomètres de largeur, et se voient aujourd'hui dans la nécessité d'accepter une bataille défensive sur tout l'énorme front qui s'étend de l'Oise à la Meuse, jalonné par les hauteurs qui dominent au nord le cours de l'Aisne, par la ligne des forts au nord et à l'est de Reims, par Ville-sur-Tourbe, à l'ouest de l'Argonne et par Montfaucon, à l'ouest de ce massif. Or, accepter une bataille défensive peut être considéré comme une faille de la stratégie allemande, dont les pontifes ne voulaient pas envisager d'autre éventualité qu'une offensive foudroyante. Cette offensive, c'est nous qui l'avons prise depuis le 6 septembre, et qui la continuons en ce moment, au cours d'une nouvelle bataille qui a commencé il y a trois jours. Nous avons déjà gagné du terrain entre Noyon et Soissons, et partout ailleurs nos troupes et celles de nos alliés anglais ont repoussé victorieusement de violentes contre-attaques isolées, dirigées notam-

ment sur Berry-au-Bac, Bétheny, La Pompe, tandis qu'à l'est de Reims nous progressions sur Moronvilliers. Notre avance ne peut d'ailleurs être rapide par suite des travaux de fortification passagère dont les Allemands ont hérissé leur front. Les tranchées construites sont très fortes, particulièrement au nord de Châlons; profondes d'un mètre, munies de pare-éclats installés de 20 mètres en 20 mètres, revêtues de portes de maisons, qui sont elles-mêmes recouvertes de terre; coupées enfin d'autres tranchées perpendiculaires avec mitrailleuses enterrées. Quelques-uns de ces ouvrages n'en ont pas moins été enlevés à la baïonnette.

L'état moral et sanitaire de nos troupes est excellent. Remarquablement ravitaillées en munitions et en vivres, elles sont prêtes à tous les efforts nécessaires pour « bouter dehors » l'envahisseur.

P. S. — La débâcle des Autrichiens en Galicie est plus complète que nous ne le disions dans notre dernier Bulletin. L'armée de Lublin, que les contingents allemands étaient venus renforcer, a subi le même sort que celle de Lemberg. C'est par plusieurs centaines de mille que se chiffrent leurs pertes en tués, blessés et prisonniers. Une partie des forces russes dirigées contre l'Autriche-Hongrie va maintenant devenir disponible contre l'Allemagne.

Félicitations à l'Armée de Lorraine

Le général Joffre, commandant en chef des armées de l'Est, vient d'adresser au général de Castelnau, la dépêche suivante :

Depuis près d'un mois, l'armée que vous commandez a combattu presque chaque jour, montrant des qualités remarquables d'endurance, de ténacité et de bravoure. Quelques difficultés qu'aient été pour vous les circonstances, vous avez réussi à vous maintenir sur les hauteurs du Grand-Couronné et à repousser les attaques furieuses de l'ennemi pour pénétrer dans Nancy. Je tiens à vous exprimer toute ma sympathie, et vous prie de me transmettre aux troupes qui sont sous vos ordres.

Le général de Castelnau a donné connaissance à ses troupes du télégramme du général Joffre par cette courte proclamation :

Le général commandant la deuxième armée est heureux de transmettre ces hautes félicitations aux troupes qu'il a honoré de commander.

HONNEUR A NANCY

Nous avons raconté que les Allemands avaient commencé de bombarder Nancy par un tir à longue distance.

Le général Léon Durand, gouverneur de la ville, a adressé à ce propos la proclamation suivante, à la population :

Vous avez été soumis au bombardement pour tenter une intimidation. Malgré les victimes innocentes, que je salue, et les dégâts, que je déplore, vous avez conservé votre sang-froid et votre moral. Je vous en félicite.

Grâce au succès de nos armées et à la résistance de nos troupes, tout danger pour la sécurité de la capitale lorraine est actuellement conjuré, et je suis heureux de vous en informer.

On se souvient que les Allemands étaient vantés d'occuper Nancy dès le second jour de la mobilisation.

Pour les familles des soldats

Le ministre de la guerre a été saisi de divers côtés de demandes au sujet de la situation des familles de soldats, sous-officiers et officiers tués à l'ennemi.

M. Millerand s'était déjà préoccupé de cette question, et, dès le 21 août, une démission a été prise en vertu de la circonscription où ils habitent.

cours immédiats seront accordés aux veuves et orphelins, ou à défaut aux ascendants au premier degré de militaires décédés au cours des opérations de guerre. Ces secours seront délivrés sans enquête et sur simple justification de leur situation.

NOUVELLES MILITAIRES

La Classe 1914

Le ministre de la guerre vient de prendre une importante décision au sujet de l'instruction des jeunes soldats de la classe 1914, instruction qui fait actuellement l'objet des préoccupations du commandement à tous les degrés.

Dans le but de rendre cette instruction plus pratique, plus efficace et plus rapide, tout en allégeant la tâche déjà lourde des commandants des dépôts, le ministre a décidé l'envoi de la classe 1914 dans des camps, où les jeunes soldats seront groupés sous la direction d'instructeurs spécialement désignés.

On utilisera pour ces groupements les camps existants, les champs de tir, qui seront aménagés à cet effet, ou même des camps provisoires qui seront créés de toutes pièces.

Le ministre a d'ailleurs prescrit de prendre toutes les mesures nécessaires pour réaliser dans ces camps les meilleures conditions d'hygiène possibles.

Le ministre attend de cette organisation les meilleurs résultats en vue de la préparation à la guerre du contingent de 1914.

La Classe 1915.

Arrêté complémentaire relatif à la formation de la classe 1915.

Art. 1er. — Les jeunes gens qui avaient leur domicile sur le territoire des régions occupées et qui ont dû, en raison des événements, changer de résidence seront recensés, sur leur demande, par le maire de la commune où ils se trouvent actuellement; il sera dressé une liste de ces inscrits qui sera annexée aux tableaux de recensement et qui indiquera le lieu de leur domicile légal.

Ils seront convoqués devant le conseil de révision du département de la résidence, et la décision prise à leur égard sera définitive.

Art. 2. — Les jeunes gens qui continuent à résider dans les régions où, en raison de l'occupation, les préfets auront signalé l'impossibilité d'effectuer le recensement et la révision de la classe pourront être inscrits sur leur demande et visités dans un des départements les moins éloignés où les dites opérations se poursuivront sans difficulté. Le conseil de révision de ce département statuera définitivement à leur égard.

Les jeunes gens visés au présent article seront indemnisés de leurs frais de déplacement dans les mêmes conditions que les exemptés et ajournés convoqués devant la commission de réforme par application de l'article 9 de la loi du 7 août 1913; en outre, en cas d'impossibilité pour eux de regagner leur pays d'origine en raison de l'occupation, ils pourront être mis provisoirement en subsistance dans un corps de troupe voisin.

Les engagements des mineurs.

Aux termes de la loi sur le recrutement de l'armée, les mineurs désireux de contracter un engagement volontaire ne peuvent le faire qu'avec le consentement de leur père, mère ou tuteur.

Il en résulte que les jeunes gens dont les pères sont actuellement sous les drapés rencontrent pour s'engager de graves difficultés.

Pour remédier à cet inconvénient, le Président de la République, sur le rapport du garde des sceaux et du ministre de la guerre, le Conseil d'Etat entendu, décreté que l'autorisation de s'engager pourra être donnée aux jeunes gens mineurs par le juge de paix de la circonscription où ils habitent.

INFORMATIONS OFFICIELLES

MINISTRES EN MISSION. — M. Doumergue, ministre des colonies, accompagné de M. Dupont, directeur des affaires départementales au ministère de l'Intérieur, est parti le 16 septembre pour visiter la Manche et faire une enquête sur les besoins immédiats de la population champenoise, victime de l'invasion allemande.

De son côté, M. Thomson, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes, a été chargé d'une mission dans le Nord et le Pas-de-Calais pour examiner la situation de ces deux grands départements et prendre les mesures nécessaires qui aideront à la reprise de la vie économique dans la région.

M. Thomson est parti en automobile le 11 au matin, en compagnie de MM. Hayez, sénateur du Nord, et Albert Thomas, député.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de reconstruction du pont de la route nationale sur la Dordogne, à Beaulieu, suivant les dispositions de l'avant-projet, dont la dépense est évaluée à 610,000 francs.

MINISTÈRE DU COMMERCE. — Par décret, une avance de 4 millions est faite à la Chambre de commerce de Brest pour faciliter l'importation et la répartition des blés et autres denrées alimentaires.

Le "Bulletin des Opérations navales"

Le ministre de la marine a décidé qu'un *Bulletin des Opérations navales*, officiel, paraîtrait chaque semaine, et il en a confié la publication au *Moniteur de la Flotte*, qui est envoyé régulièrement à tous les bâtiments et aux services des ports militaires.

Il a décidé, en outre, que l'insertion dans le *Moniteur* du *Bulletin des Opérations navales* serait suivie de la reproduction *in extenso* des articles et communiqués militaires que publie le *Bulletin des Armées de la République*.

Le *Bulletin naval* fera donc connaître au personnel de nos escadres, la situation sur terre et sur mer, et nos marins sauront les efforts et les actions héroïques qu'accomplissent nos armées.

LE SOLDAT CHANTE

Une troupe à travers les rues
S'avance en fredonnant galement;
Ce sont les nouvelles recrues
Que l'on amène au régiment.
« Adieu mère ! Adieu mon Yvonne ! »
On est triste et joyeux pourtant.
Aussitôt que le clairon sonne
Le soldat part en chantant.

Tra la la la ! tra la la la !
En chantant!

Ohé ! petit bleu, vite à l'œuvre;
En hâte, apprends ton dur métier.
Gaiement le petit gars manœuvre,
Astique tout le jour entier;

Il pivote, il trime avec rage
Sans s'arrêter un seul instant;
Pour avoir du cœur à l'ouvrage,

Le soldat trime en chantant;
Tra la la la ! Tra la la la !

En chantant!

Mais le petit « bleu », de naguère
Est un vrai « grognard » aujourd'hui.
Quand voici qu'éclate la Guerre,
Que le pays est envahi:

Sans même casser une croûte,
Il faut partir tambour battant
Afin de raccourcir la route,
Il faut partir tambour battant.

« Tra la la la ! Tra la la la !

En chantant!

C'est le combat; le canon tonne;
Le « grognard » dit : « Mes petits fieux,
Cette romance est monotone,
La « Marseillaise » vaut bien mieux :
Allons, enfants de la patrie... !
Voilà le refrain épanté ! »
S'il s'agit de donner sa vie,

Le soldat meurt en chantant.
Pour la Patrie, on meurt content.
En chantant!

Théodore BOTREL

NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

La vie à Paris. — En Seine, fuyant elles aussi l'invasion, les pénelles du nord se sont réfugiées sous la protection de Paris. Rangeées bord à bord par dizaines, elles présentent au courant le bloc de leurs proues massives et luisantes et dressent la forêt de leurs masts jaune pale. A certains endroits du fleuve elles sont si nombreuses, qu'elles ne laissent plus de libre qu'un étroit chenal où les bateaux-mouches s'engagent prudemment.

Il font plus de bruit que de mal. — Nous signalions dans un de nos derniers numéros que les Allemands avaient tiré 376 obus en cinq heures sur une batterie belge sans blesser personne. Un groupe de marsouins nous écrit à ce sujet :

« Nous croyons battre ce record belge : en 44 minutes, 124 obus de gros calibre sont tombés dans un rayon de 150 mètres, ne faisant pas de victimes et ne démolissant personne. Ils ne nous ont même pas coupé l'appétit... et n'ont même pas poivré notre riz à l'italienne ! »

Et ces braves marsouins, aussi gais que hardis, ajoutent ce sévère post-scriptum : « Les pointeurs de Guillaume ne méritent pas la grenade : ils font plus de bruit que de mal. »

Discipline mondaine. — Trois officiers allemands — un commandant (mayor) et deux capitaines — sont amenés, l'un après l'autre, prisonniers à Belfort. Ce sont des manières de géants, et ils n'ont pas une égratignure. On leur permet d'aller et de venir aux alentours immédiats du bureau de la place. A l'instant où le mayor passe devant les deux capitaines, ceux-ci, joignant brièvement les talons, et se présentant à lui selon le rite allemand, lui disent :

« Mein name ist... » (Mon nom est...) Les officiers allemands font tirer sur les ambulances et placer devant leurs troupes au feu des civils des territoires envahis ; mais ils se laissent hacher en menus morceaux plutôt que de négliger, même comme prisonniers de guerre, les sévères prescriptions de leur code de politesse !

Chaque pays comprend la civilisation comme il peut.

Pétrogрад. — A propos du nom russe que l'empereur Nicolas II vient de donner à sa capitale, M. G. Lacour-Gayet, de l'Institut, évoque, dans cette anecdote significative, l'antipathie qu'Alexandre III, père du tsar actuel, ressentait pour l'infiltration germanique.

On lui présentait un jour l'état-major d'un corps d'armée. Le premier général était déjà né saissons avec une terminaison en *bach*; le deuxième, un *von* avec une terminaison en *stein*; le troisième, un *von* avec une terminaison en *stein*; le quatrième, un *von* avec une terminaison en *heim*. L'empereur restait impassible et muet. Mais voici qu'on lui présente un général major, douzième ou quinzième, qui avait bien l'air d'un Slave et qui s'appelait, en effet, Kozlof. « Enfin ! » s'écria le tsarévitch, joyeux, en serrant la main à un vrai compatriote. Cet « enfin » fut répété avec joie par tous les Russes. Et Kozlof devint légendaire.

Le Japon vient d'adhérer à la Convention franco-anglaise de Londres, par laquelle les alliés s'engagent à ne conclure la paix que simultanément.

Les protestations contre les atrocités allemandes. — La mission belge venue aux Etats-Unis pour protester contre les atrocités allemandes a été reçue par le président Wilson, à qui elle a remis le rapport officiel de l'enquête menée par le gouvernement belge.

Le président a exprimé, au nom du peuple américain, son amitié et son admiration pour les Belges. « Le jour, a-t-il dit, où les nations de l'Europe se réuniront pour le règlement du conflit, on appréciera les responsabilités. »

Comment Turcot s'empara d'un drapeau allemand. — Le soldat Turcot, qui a contribué à tapisser les Invalides enlevant un drapeau aux Allemands, est blessé. C'est un gars du Morbihan qui raconte sa prouesse avec simplicité :

« J'avais perdu ma compagnie et m'étais réfugié dans un bois de sapins. En passant, sur la lisière, j'aperçus un porte-drapeau allemand blessé qui cachait le drapeau sous lui; seule, la hampe dépassait. Je vois un camarade du 137e que je ne connaissais pas; je l'appelle pour m'aider. Le porte-drapeau se défendait, nous l'avons tourné et je lui ai flanqué un coup de crosse sur la figure, puis nous avons fiché le camp avec le drapeau. Pendant ce temps, des troupes allemandes nous canardaient; j'ai eu mon bidon crevé par dix balles, ma capote percée de tous les côtés, mon fusil brisé entre mes mains. »

Les infirmiers militaires. — L'éloge de ceux qui, au front, combattaient en héros n'est plus à faire. Mais il est juste de rappeler que ceux qui, sans combattre, s'exposent et se dévouent, méritent aussi notre gratitude : les infirmiers militaires sont parmi ces vaillants. Ils s'acquittent de leur pénible devoir sans arrêt et avec une scrupuleuse conscience, bien que leurs fatigues soient grandes : ainsi, les infirmiers qui font partie des trains sanitaires ont, chacun dans son wagon, douze blessés couchés à soigner, et chaque voyage dure trois jours en moyenne. Pendant ces trois jours, l'infirmier ne peut reposer un seul instant et quand

ces trois jours sont passés, c'est un autre voyage qui commence.

Et dans les ambulances, ou sur la ligne de feu, que de fatigues encore ils ont à supporter, sans parler des dangers qui les courent ! Nos infirmiers sont des braves.

Il font plus de bruit que de mal. — Nous signalions dans un de nos derniers numéros que les Allemands avaient tiré 376 obus en cinq heures sur une batterie belge sans blesser personne. Un groupe de marsouins nous écrit à ce sujet :

« Nous croyons battre ce record belge : en 44 minutes, 124 obus de gros calibre sont tombés dans un rayon de 150 mètres, ne faisant pas de victimes et ne démolissant personne. Ils ne nous ont même pas coupé l'appétit... et n'ont même pas poivré notre riz à l'italienne ! »

Et ces braves marsouins, aussi gais que hardis, ajoutent ce sévère post-scriptum : « Les pointeurs de Guillaume ne méritent pas la grenade : ils font plus de bruit que de mal. »

Pages Militaires.

La Tour d'Auvergne

Le 21 juin 1800, le Premier Grenadier de France rejoignait l'armée du Rhin commandée par Moreau. En arrivant, il alla trouver le chef d'état-major de Moreau, le général Dessoix, son ami, et demanda à être placé dans la 46^e demi-brigade, à laquelle il avait autrefois appartenu, et que commandait alors Forti.

Six jours après l'arrivée de La Tour d'Auvergne à l'armée, le 27 juin 1800, l'avant-garde française heurta les avant-postes autrichiens, non loin du Lech, à une lieue environ de Neubourg (Bavière). Le général Montrichard s'aperçut bientôt qu'il allait avoir affaire à un gros de troupes ennemis, sur lesquelles les avant-postes s'étaient repliés, et que soutenaient huit pièces de canon.

« Les pointeurs de Guillaume ne méritent pas la grenade : ils font plus de bruit que de mal. »

Et ces braves marsouins, aussi gais que hardis, ajoutent ce sévère post-scriptum : « Les pointeurs de Guillaume ne méritent pas la grenade : ils font plus de bruit que de mal. »

Discipline mondaine. — Trois officiers allemands — un commandant (mayor) et deux capitaines — sont amenés, l'un après l'autre, prisonniers à Belfort. Ce sont des manières de géants, et ils n'ont pas une égrat

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE (Suite).

Les Braves dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

9^e Corps d'Armée.**Lieutenant-colonel D'USTON DE VILLERE.**

GLAN, commandant le 32^e de réserve : Tué le 20 août, à la tête de son régiment, où, debout en avant de la chaîne des tirailleurs, il tenait son képi à bout de bras en criant : « En avant ! »

Chef de bataillon SCHWAEBLE, 227e de réserve : Tué le 20 août, sur la chaîne des tirailleurs, en entraînant en avant son bataillon entièrement déployé.**Chef d'escadron LAFONT**, capitaines BOUDET, VERBICIER DE SAINT-PAUL, 33^e d'artillerie : Le 25 août, ont installé leurs batteries sous un feu violent de l'artillerie ennemie, ont réussi à régler leur tir malgré les rafales et ont fait subir à l'artillerie ennemie des pertes si considérables qu'elle a dû abandonner 7 pièces sur le terrain.**Capitaine ROUVIERE**, 290e d'infanterie : Chargé le 23 août, de porter un ordre, a franchi, pour que cet ordre parvienne plus tôt à son destinataire, un long espace battu par un feu extrêmement violent et a été tué au moment où il n'était plus qu'à quelques pas du chef de bataillon.**Médecin-major de 1^e classe CHEVASSU DE PERIGNY**, chef des services sanitaires de la 34^e brigade d'infanterie : Le 24 août, a mis revolver au poing pour arrêter un commencement de panique et a ramené 200 hommes au feu.**Capitaines CHICOYNEAU DE LAVALETTE (J.-R.-M.), PUISSESSAUX, ARNICHAND**, 34^e brigade d'infanterie : Sont tombés mortellement frappés en entraînant leurs troupes le 24 août.**Sous-lieutenant LAHOUILLE**, 2^e dragons : Bien que n'ayant avec lui que cinq cavaliers, n'a pas hésité à attaquer un peloton de cavaliers ennemis; a reçu quatre coups de feu.**Cavalier MASSIAS**, 25^e dragons : A ramené son officier de peloton grièvement blessé, à travers une région sillonnée de coureurs ennemis.10^e Corps d'Armée.**Colonel PAULINIER**, chef d'état-major du 10^e corps : A secondé son chef dans des circonstances difficiles et de la manière la plus efficace par le calme, l'ordre et l'énergie avec lesquels a fonctionné l'état-major du 10^e corps.**Sous-lieutenant DE LANGE DE CARY**, 24^e régiment de dragons : S'est particulièrement distingué dans les combats livrés du 4 au 10 août.12^e Corps d'Armée.**Brigadier DE ALLEES**, 21^e chasseurs : Malgré trois blessures, a fait preuve, le 15 août, de la plus grande énergie en restant au feu jusqu'à complet épuisement de ses munitions.**Cavalier TOURLAY**, 21^e chasseurs : Le 18 août, blessé d'une balle à la cuisse et frappé par des ricochets sur la poitrine et les bras, a demandé à deux de ses camarades de le transporter de l'autre côté de la route, pour mieux voir l'ennemi et continuer son tir. A été à ce moment atteint d'une balle à la tête.13^e Corps d'Armée.**Lieutenants BRESSON, FALCON DE LONGUEVILLE, ROUX**, 38^e d'infanterie : Se sont particulièrement distingués dans différents combats livrés du 15 au 21 août.14^e Corps d'Armée.**Détachement du 30^e et du 99^e d'infanterie** : Le détachement s'étant trouvé en pointe dans la soirée du 21 août, après une vigoureuse offensive, se maintint toute la nuit en face des retranchements ennemis, et attaqué dès le jour par des forces très supérieures il réussit, grâce à sa vigoureuse attitude et à ses charges à la baïonnette, à se dégager après avoir fait subir de lourdes pertes à l'ennemi. Une mention particulière est accordée au commandant GAULIER, aux capitaines SAINT-UPERY, 99^e, SCHÄUBER et CYVOCT, 30^e, et au lieutenant FLORENTIN, 99^e, qui sont tombés en entraînant leurs hommes.**Capitaine PROMONET**, 11^e bataillon de chasseurs : A montré la plus grande bravoure et un sang-froid remarquable en entraînant sa compagnie à l'assaut des retranchements allemands, a été très grièvement blessé au cours de cette attaque.

Capitaine THIERRY, 13^e régiment de chasseurs : A brillamment exécuté avec son escadron et un détachement de chasseurs à pied une opération qui a duré trente-six heures, au cours de laquelle il a eu affaire à des détachements ennemis supérieurs en nombre. Grâce à son courage, au sang-froid dont il a fait preuve, à l'habileté des dispositions qu'il a prises, le capitaine Thierry, après avoir rempli sa mission, a ramené son détachement intact, après avoir infligé des pertes sensibles à l'ennemi et lui avoir enlevé des hommes, des chevaux et des armes.

Capitaine FORET, sous-lieutenant VERNAY, soldats FENELON, REPELIN et GENIN, 140^e d'infanterie : Coupés de leur régiment le 27 août, ont réussi, grâce à leur audace et à leur énergie, à rejoindre les troupes françaises après trois jours de marche au milieu des lignes allemandes.

22^e bataillon de chasseurs : Chargé d'attaquer un ennemi fortement retranché, montra un entraînement et une vigueur remarquables en chargeant à la baïonnette à trois reprises différentes; il enleva la position et s'y maintint malgré les pertes qu'il avait éprouvées et qui avaient réduit son effectif à 500 hommes. Une citation particulière est accordée au commandant du bataillon.

Commandant DE PARISOT DE DURAND DE LA BOISSE : Conduisant pour la troisième fois ses chasseurs à l'attaque à la baïonnette, tomba mortellement frappé à dix mètres en avant de la ligne qu'il entraînait héroïquement.

15^e Corps d'Armée.

Sous-lieutenant de réserve BOST, adjudant CRISTAU, sergent-major ARCON, caporal ABADIE, 7^e bataillon de chasseurs : Se sont particulièrement distingués au combat du 13 août.

16^e Corps d'Armée.

Colonel HENRY, commandant le 122^e d'infanterie : Malgré une blessure, a pris part à toutes les affaires survenues depuis : a conservé le commandement, maintenant dans son régiment l'ordre, la discipline et la belle tenue au feu.

Chef de bataillon DU FAY DE CHOISENET, 80^e d'infanterie : A conduit vigoureusement sa troupe à l'attaque d'une position sous un feu très violent.

Capitaine MOUT, 96^e d'infanterie : Blessé aux deux bras, a continué à exercer le commandement de sa compagnie avec la plus grande énergie jusqu'à la fin de l'action.

Capitaine LUCIANI, 80^e d'infanterie : A rallié avec la plus grande énergie sa troupe, surprise par un feu très violent, et a été blessé.

Capitaine SAUTRIEU, 80^e d'infanterie : A rallié avec la plus grande énergie sa troupe, surprise par un feu violent, et a été blessé.

Capitaines CLAVAZ et POLI, 15^e d'infanterie : Ont fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'énergie en maintenant chacun sa compagnie sous le feu pendant près de deux heures, et en la faisant se retirer en bon ordre quand ils ont été avisés d'avoir à rompre le combat.

Lieutenant LEPESTIT, 80^e d'infanterie : A rallié avec la plus grande énergie sa troupe, surprise par un feu violent, et a été blessé.

Lieutenant VERMENOUZE, 80^e d'infanterie : A conduit vigoureusement sa troupe à l'attaque d'une position, sous un feu très violent.

Lieutenants MARAVAL et DE RETON, 15^e d'infanterie : Ont gardé une attitude calme et énergique sous le feu en maintenant tout leur ascendant sur leur troupe exposée durant deux heures au tir des mitrailleuses.

Sous-lieutenant ROUX, 96^e d'infanterie : A entraîné sa section sous un feu violent d'artillerie avec la plus grande énergie ; blessé à la jambe, est tombé en criant : « En avant ! »

Sous-lieutenant de réserve SALVAING, 96^e d'infanterie : A fait preuve d'énergie et de bravoure en entraînant sa section ; blessé, a continué à la commander.

Sous-lieutenant DANTEZAC, 96^e d'infanterie : A entraîné brillamment sa section sous

le feu de l'artillerie et de l'infanterie ; ne s'est replié que complètement débordé et a ramené sa section dans le plus grand ordre.

Sous-lieutenant EGLIZAUD, 15^e d'infanterie : A fait preuve de vigueur et d'énergie en conduisant une attaque à la baïonnette avec sa section et en ramenant en bon ordre, après l'attaque, les débris de sa compagnie.

Sous-lieutenant de réserve ARAGAUD, 145^e d'infanterie : A été grièvement blessé en entraînant ses hommes à la baïonnette.

Sous-lieutenant de réserve DENOUELLE, 145^e d'infanterie : A été blessé en entraînant vigoureusement sa section en avant, sous le feu violent de l'ennemi, après avoir eu son capitaine tué.

Adjudant CHAMOUSSET, 96^e d'infanterie : A fait preuve de sang-froid et d'énergie sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie.

Adjudant DECHÈNE, 96^e d'infanterie : Ayant le bras cassé par une balle, est resté au feu et a conduit sa section avec beaucoup d'énergie.

Adjudant DOUAT, 15^e d'infanterie : A mené deux vigoureuses contre-attaques à la baïonnette, enlevant sa section avec beaucoup de vigueur.

Sergent-major FONT, 80^e d'infanterie : A fait preuve d'énergie et de sang-froid en protégeant avec son échelon une marche en retraite sous un feu intense et rapproché.

Sergent-major RIGAUD, 15^e d'infanterie : Légèrement blessé, ramassa avec l'aide de quelques hommes restés auprès de lui les blessés sous le feu, et réussit à les mettre à l'abri dans un établissement de la Croix-Rouge.

Sergent BONNAFOUS, 96^e d'infanterie : Blessé, a brillamment conduit la section de mitrailleuses, dont le chef était grièvement blessé.

Sergent LERE, 53^e d'infanterie : A fait preuve de courage et de sang-froid en transmettant sous un feu violent les ordres pour le 20 août.

Maréchal des logis CHEIRON et deuxième canonnier servant SOURRISSIEAU, 5^e d'artillerie lourde : Se trouvant déjà à 1,500 mètres d'un porte-canonical resté embourré, sont revenus en arrière sous un feu très violent avec des chevaux de renfort et ont emmené le porte-canonical.

Caporai GUIRAUD, 58^e d'infanterie : A fait preuve, sous le feu, des plus hautes qualités de calme, de sang-froid et d'énergie.

18^e Corps d'Armée.

Lieutenant de BATZ DE TRENQUELEON, 5^e dragons : Entré au galop dans un village occupé par l'ennemi et accueilli devant une barricade par une vive fusillade, a conservé tout son sang-froid et s'est dévoué, avec un mépris superbe du danger, pour aider ceux de ses hommes tombés à se retirer sains et saufs. Tombé avec son cheval, a refusé la monture que venait lui offrir un de ses hommes.

Sergent réserviste RAGONNAUD, 123^e d'infanterie : Rejoignant son corps en automobile, a donné la chasse à une automobile suspecte, l'a atteinte et a réussi, par une manœuvre hardie et précise, à la culbuter dans le fossé, permettant ainsi l'arrestation du fuyard.

20^e Corps d'Armée.

Lieutenant-colonel D'HEROUVILLE, 279^e de réserve : Ayant, le 25 août, le commandement d'une brigade, a dirigé l'action de cette brigade contre les positions ennemis, et est tombé mortellement blessé en entraînant ses régiments à l'attaque, sous un feu violent de mitrailleuses et de canons.

Capitaine MARTIN-SANÉ, 2^e bataillon de chasseurs : Atteint successivement au cours d'un combat, le 11 août, de trois blessures, dont la dernière mortelle, est resté sous un feu violent d'artillerie pour commander sa compagnie. A exhorté jusqu'au dernier moment ses chasseurs à faire leur devoir, et, avant de mourir, leur a indiqué le point de ralliement du bataillon.

(A suivre.)

Le Gérant : G. CALMÈS.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU